L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, ~~MARDI MATIN~~ Wednesday 3rd, 3 SEPTEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 3 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres— Marchandises sèches et lingerie: marchandises sèches avariées.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, entre les rues Julie et Olivier; 500 balles de foin.

Foin.—Foin.—Voir l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

La Question de la Réduction de la Dette de l'Etat gagne du Terrain.

Le *Picayune* de dimanche dernier avait deux articles qui nous ont fait grand plaisir et qui, nous n'en doutons pas, auront fait plaisir aussi à une vaste masse de lecteurs. Dans le premier de ces articles, le *Picayune* dit, qu'en dépit des bruits qui ont cours on qui ont pu pourir sur la fragilité de sa situation et l'incertitude de son avenir, il ne cessera pas de paraître un seul jour et que son existence est assurée aussi solidement que celle de toute entreprise fondée sur la confiance publique et soutenue par la volonté bien déterminée et arrêtée de ses amis. Nous n'avions, quant à nous, nul doute sur ce point.

Mais il est vrai que les persécutions judiciaires auxquelles le *Picayune* est en butte, les frais considérables qu'elles lui ont coûtés et qu'elles peuvent lui coûter encore, bien qu'on eût l'espoir qu'elles auraient une fin sans amener le résultat sur lequel comptaient les ennemis politiques ou particuliers de notre confrère, avaient ébranlé dans une certaine mesure l'assurance de quelques uns de ses plus fermes patrons, mais ces inquiétudes n'avaient jamais été fort sérieuses, et deux mêmes qui les manifestaient ne doutaient pas que le *Picayune* ne réussît en définitive à surmonter les obstacles odieux suscités contre lui et à continuer à éclairer le public par des écrits dont l'inspiration est due à un indomptable esprit de droiture, d'honnêteté et de patriotisme.

Le *Picayune* s'était surtout acquis l'estime publique depuis que sa direction avait été confiée au talent et au jugement des hommes qui sont aujourd'hui à sa tête : cette estime est profonde et nous nous réjouissons en apprenant que rien ne sera changé à cette direction, et que nous pouvons toujours compter sur sa coopération dans toute ce qui aura pour but de protéger l'Etat contre les dangers de toute espèce dont il est entouré.

Le second article du *Picayune* concernait les dettes de l'Etat et traitait du moyen qui pourrait être employé pour les réduire. Nous voyons que notre confrère n'est pas éloigné d'adopter notre principe en fait de légitimité d'obligations et de dettes. Tous les lecteurs de l'*Abeille* connaissent ce principe que nous avons été des premiers à émettre. Il consiste à rejeter comme frauduleuse et par conséquent illégitime toute obligation ou dette qui n'a pas été contractée dans l'intérêt vrai de l'Etat et qui ne lui a profité en rien. Nous n'avons pas la prétention d'établir ici un principe absolu et de trancher d'une manière sacramentelle une question d'utilité ou de profit en pareille matière. Une législature peut se tromper et voter des fonds pour des travaux qui ne se font pas ou qui se font mal. Mais il doit en moins toujours en rester quelque chose. Si les travaux ne s'exécutent pas, les fonds votés doivent rester ; si les travaux s'exécutent, il doit en rester des traces.

Que faut-il dire quand, après la dépense faite et la dette encrue, on ne voit pas vestige des travaux ordonnés par la Législature? Il faut nécessairement convenir qu'il y a un fraude et que sous prétexte d'amélioration publique on n'a voulu améliorer que la situation financière d'un petit nombre de cabaleurs et d'intrigants. Maintenant, quand ces tours de passe-passe parlementaires se sont renouvelés souvent et qu'ils ont eu pour résultat une addition de nombre de millions à la dette publique, que nous appellerons la dette légitime, faudra-t-il confondre les millions volés avec les millions honnêtement dépensés, ou forcer les contribuables de cette génération et de celle qui suivra à en payer les intérêts d'abord et plus tard le capital?

En vérité, ce serait trop ; ce serait exiger une chose abusive, oppressive, inique ; ce serait établir sur la communauté la plus terrible des dominations; ce serait lui imposer plus que l'esclavage, car l'esclave avait au moins une compensation dans les aliments et les soins que lui devait et lui donnait son maître, tandis que sous cet esclavage nouveau, il n'y aurait que travail, ruine, détresse et abandon.

Il faut donc que cet état de choses cesse, si l'on ne veut pas que la société périsse; et pour qu'il cesse il faut absolument rejeter les charges qui ne résultent pas d'entreprises faites dans l'intérêt du peuple ou dans celui de l'Etat, ce qui est la même chose.

Comme nous, le *Picayune* serait assez disposé non pas à prendre pour règle mais à regarder comme fondés les aperçus de M. J. Q. A. Fellows sur la légitimité de nos dettes. M. Fellows porte à 15 millions le capital qui pourrait être en quelque sorte justifié. 15 millions! c'est déjà beaucoup. Peut-être ce capital pourrait-il être encore réduit. Mais adoptons le pour le moment, et accompagnons cette radiation de toutes les réformes auxquelles se prêteraient un gouvernement capable d'exécuter une pareille mesure, et tout de suite nous voyons la taxe d'Etat tomber au-dessous de 1 pour 100.

Le soulagement serait immense: l'espoir renaîtrait chez nos planteurs et nos fermiers, et nous pourrions voir les campagnes fleurir de nouveau.

Et ce cas, le *Picayune* émet une idée excellente pour prévenir le retour des dettes, ce serait d'en limiter le montant au capital réduit, au capital légitime, c'est-à-dire à 15 millions. Certes, le chiffre est assez élevé et personne, à ce que nous croyons, ne s'opposerait à cette limite, à laquelle on ne pourrait pas toucher avant la fin du siècle. Cette limitation de dette entraînerait nécessairement une limitation de taxe, sans laquelle la première ne servirait à rien.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de tout les autres. Dépôt général, Canal 107 Canal.

On a reçu des lettres de la Nouvelle-Calédonie, datées du 21 mai. L'Orne et la Rhin, se dirigeant avec un convoi de forçats, avaient mouillé en rade de Noumés le 5 mai à quelques heures d'intervalle.

Le transport à batterie l'Orne, parti de Brest le 15 janvier, avait eu un voyage pénible. En vue de Melbourne, ce navire, qui transportait 597 condamnés de la Commune, a été contraint d'entrer en rade pour se procurer des vivres frais; 419 cas de scorbut ont été constatés à bord. Cependant, depuis le départ de Brest, trois décès seulement avaient eu lieu ; c'est la mortalité de routine.

Dans le *Sydney Morning Herald* du 19 avril, nous lisons que deux ou trois déportés embarqués sur l'*Orne* avaient été condamnés à mort pendant la traversée. Le *Moniteur de la Nouvelle Calédonie* ne dit pas un mot de ces jugements.

Le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie ayant vu la nécessité urgente de former un dépôt pour recevoir des leur arrivée à Noumés, les femmes transportées, a arrêté que l'Ilot Brun, situé au sud de l'île Nou, serait affecté à cet usage. Il sera interdit, naturellement, et sous quelque prétexte que ce soit, à toutes personnes autres que les officiers et les fonctionnaires attachés au service pénitentiaire, de communiquer avec l'Ilot Brun. (*Messager.*)

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont d'vennes les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

Nouveau Projet de Chemin de Fer.

Les chemins de fer sont si longs à se faire en Louisiane, qu'on a le temps d'en imaginer beaucoup d'autres avant que les premiers soient commencés; ce qui fait que les premiers sont souvent abandonnés pour les seconds qui ne se font pas mieux. Quelquefois même on défait les anciens. En sorte que nous roulons en Louisiane plutôt que nous n'avançons. Voici à quel propos nous nous livrons à ces réflexions, tristes et comiques tout à la fois.

Dans la dernière séance de la Chambre de commerce les membres ne sachant quel sujet traiter, s'ennuyaient passablement, lorsque M. Bailey s'est avisé de présenter à leurs suffrages une résolution portant que le moment était venu pour le peuple de la Nouvelle-Orléans d'agiter sérieusement la question d'un chemin de fer pour pénétrer dans l'intérieur du Texas.

Et celui de Vermillion à Houston, a-t-on répondu, l'oubliez-vous?

Non, a répondu M. Bailey, mais il est devenu impossible pour la Compagnie du chemin de fer de Mobile, Nelle.-Orléans et Texas, de reprendre un travail depuis si longtemps interrompu. Les mesures proposées par les détenteurs du privilège et des bons sont nulles. Ils n'ont pas de fonds; la subvention de l'Etat est invalidée par le laps de temps, et tous les délais sont expirés. Par conséquent, en ce qui concerne la construction du chemin de Vermillionville à Houston, la dite Compagnie est absolument comme si elle n'existait pas.

D'ailleurs, a ajouté M. Bailey, il ne faut plus, pour d'autres raisons, penser à ce chemin qui ne nous procurerait aucun avantage. Il n'y a rien à tirer de Houston, qui est au Sud. Les émigrants ne vont pas là: ils vont au Nord et s'établissent à Dallas, par exemple, et c'est là que nous devons aboutir par un chemin central qui passerait à Shreveport, Marshall et autres localités connues. Arrivés à Dallas, à 150 milles de la frontière louisianaise, nous nous trouverions au cœur de l'émigration, et nous serions bien maladroits si nous ne parvenions à faire venir bon nombre d'émigrants dans l'ouest de la Louisiane, section la plus fertile et la plus belle des Etats-Unis.

La Chambre a goûté jusqu'à un certain point les réflexions de M. Bailey, d'autant plus qu'il n'est pas sûr que la Législature du Texas maintienne les concessions faites à la Compagnie de Vermillon, qui est toujours prête à commencer mais qui ne commence jamais les travaux de cette ligne.

M. Bailey voudrait aller promptement en besogne et appeler à la rescousse tous les négociants, tous les capitalistes et tous les citoyens de bonne volonté de l'Etat. Très bien! Mais tant de gens ont été pris à ces sortes de plans que personne presque n'y ajoute plus foi.—D'ailleurs, on se demande si le chemin de Dallas vaudrait mieux que celui de Houston? Dallas, il est vrai, est dans une partie du Texas où se portent les fermiers venant du Missouri, du Kansas et de l'Arkansas. Mais ces gens vont pour y rester et ne veulent pas venir en Louisiane.

Dallas est à plus de 120 milles à l'ouest des frontières de notre Etat, et ce n'est pas le chemin que prendraient les émigrants du Missouri qui voudraient s'établir en Louisiane. Tout au plus pourrait-il servir aux émigrants du Kansas, et le Kansas, très peu peuplé, ne peut fournir beaucoup d'émigrants.

Nous ne voyons donc pas pourquoi le chemin de Dallas nous rendrait plus de services que la ligne de Houston. Cette ville est au Sud, dans une partie déjà très peuplée, et avec laquelle certainement nous avons plus de relations d'affaires qu'avec le nord du Texas encore désert.—Mais il est inutile d'insister sur cette différence, tant il y a d'incertitude dans l'avenir de l'un ou de l'autre projet.

COFFRES-FORTS. — Rien n'est plus indispensable à une maison de commerce et surtout aux institutions financières qu'un bon coffre-fort, c'est-à-dire un coffre-fort qui soit à l'épreuve du feu et à l'abri de toute tentative de ces fameux *burglars* dont la chronique nationale nous a rapporté les audacieux exploits. Avec les coffres forts de Diebold & Kienzle, dont M. John W. Norris, No 27 rue du Canal, est l'agent pour les Etats du Sud, rien de tout cela n'est à craindre. Les témoignages consignés dans une annonce publiée dans nos colonnes de ce jour, en est la preuve la plus convaincante. Nous en recommandons la lecture au public. La magnifique voûte de la Banque d'Espagnes de la rue du Canal, dont nous avons donné la description il y a une huitaine de jours et qui a été construite sous les auspices de M. Roy, représentant de M. John W. Norris en l'absence de ce dernier, est faite d'après le système de ces grands fabricants de Cincinnati et le coffre-fort cet un des plus beaux Diebold & Kienzle.

Les personnes qui veulent faire l'acquisition d'un coffre-fort offrant toutes les garanties désirables, ne sauraient mieux faire que de s'adresser au No 27 de la rue du Canal.

INDUSTRIE LOCALE.—Le progrès industriel en Louisiane a toujours été l'objet de notre sollicitude et nous ne manquons jamais de signaler et d'encourager les tentatives que l'on fait pour affranchir la consommation locale des exigences et de la suprématie du dehors.

MM. G. W. Dunbar & Son, 10, 12 et 14, rue St-Louis, ont donné des preuves répétées et parfaitement satisfaisantes de leur aptitude à fournir le marché louisianais et les Etats voisins, de liqueurs de leur propre fabrication.

Une grande expérience en cette matière et un matériel de fabrication aussi complet et aussi achevé que celui des meilleurs liquoristes européens, leur donne sur ceux-ci des avantages incontestables et qui sont constatés par la prospérité toujours croissante de leur établissement.

Dans un grand nombre d'articles fabriqués par MM. Dunbar & Son, certaines conditions climatériques leur permettent de surpasser les produits d'Europe ou du Nord. L'excellence des cordiaux, sirops anisette, curaçao, etc., provenant de leur laboratoire est tellement connu dans le Sud, que nous nous dispenserons d'insister sur ce sujet, si nous ne tenions à faire ressortir et à démontrer l'intérêt qu'a notre population à soutenir l'industrie locale, surtout quand un profit matériel en résulte pour le débitant et pour le consommateur.

POMPES FUNÈBRES.—Nous nous empressons de corriger une erreur typographique commise hier dans l'indication de l'adresse de MM. J. Ortet et J. Masseys, entrepreneurs de pompes funèbres. Leur établissement n'est pas au No 913 mais bien au No 24 de la rue des Français, ce qui est bien différent. Nous profiterons de cette occasion pour dire de nouveau que MM. Ortet et Masseys se chargent également de remplir tous ordres concernant les mariages, baptêmes et autres cérémonies à des conditions on ne peut plus libérales. Ils tiennent à donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Voyez l'annonce.

— On lit dans la *Liberté* :

" Nous trouvons dans une correspondance de Madrid le récit d'un fait horrible que nous nous attendons à voir démenti par nos confrères de la presse radicale avec la même indignation qu'ils mettaient au service des victimes de Santa-Cruz. Le 30 juillet, dernier, quand don Alphonse ordonna à ses troupes de cesser l'attaque contre la ville de Palma, et de se replier, les soldats carlistes se retirant tranquillement sans être poursuivis. Cependant, le lieutenant Martial, *qui avait été blessé*, restait en arrière et fut pris par l'ennemi. Aussitôt que les républicains l'eurent en leur pouvoir, lui et quatre soldats qui n'avaient pas voulu l'abandonner, ils firent subir à ces malheureux les plus indignes outrages, puis leur coupèrent les oreilles, le nez, la langue, d'autres parties du corps, les promenèrent dans cet affreux état à travers la ville, et finirent par les fusiller.

" Au surplus, ajoute la correspondance que nous citons, nous apprenons chaque jour que des maisons de campagne où nous avons laissé nos blessés sont visitées par les troupes républicaines, qui assassinent lâchement les malheureux dans leurs lits. "

CHRONIQUE DE LA VILLE.

CHEMIN DE FER DE LA NELLE-ORLÉANS, DE MOBILE ET DU TEXAS.—Les actionnaires de cette compagnie ont procédé à New-York, le 27 août, à l'élection des directeurs. La majorité des suffrages a été acquise à MM. J. Seligman, Geo. Iselin, J. B. Alley, Oliver Ames, Wm M. White, J. T. Ferry, Le H. Meyers, C. H. Beebmell, Wm. Mestiers. Quatre de ces messieurs doivent, dit-on, se retirer pour faire place à quatre directeurs de la Nelle-Orléans. On assure aussi que le gouverneur Sprague sera élu président de la compagnie pour le nouveau Conseil de Direction.

RAVENSWOOD, tel est l'intitulé d'une nouvelle tragédie en cinq actes, écrite par MM. F. S. Gauter et Léo H. Braughn, et dédiée au Club Shakespeare.

Nous remercions M. Braughn, l'un des auteurs, pour l'exemplaire broché qu'il nous a envoyé.

La résidence de M. Gallot, rue Bourbon, entre Conti et St-Louis, a été visitée lundi soir par deux voleurs qui ont été forcés de se retirer les poches et les mains vides.

Ils étaient à peine entrés, que Mme Gallot n'est réveillée et a interrogé l'un d'eux, qui n'a pas craint de répondre dans l'obscurité aux questions de son interlocutrice. M. Gallot, qui se trouvait dans une chambre voisine, entendant ce colloque, s'est précipité hors du lit et a poursuivi les voleurs, un fusil à la main.

Une difficulté s'est élevée samedi dernier, entre deux individus nommés Henri Sargent et John Maginnis, tous deux employés à bord du vapeur Louisiana. Maginnis s'étant saisi d'une massue, en a asséné plusieurs coups à Sargent, sur la tête et lui a fracturé le crâne. Sargent a été transporté à sa résidence rue Jackson, N° 27, où il a reçu toutes les soins que nécessitait son triste état, et a expiré, lundi, dans l'après-midi.

Hier, pendant la pluie, la foudre est tombée dans plusieurs endroits, sans, fort heureusement, tuer personne.

La première fois, elle est tombée sur la goélette *Favorite*, mouillée dans le vieux Bassin, et a brisé un de ses mâts; la seconde fois, sur la cheminée de la maison située au No 107 de la rue Franklin et la troisième fois, sur la batisse au No 55 de la rue Carondelet.

Hier matin, vers trois heures, un incendie a éclaté dans une maison en bois, inhabitée, située rue Levee, entre Washington et Short, et appartenant à M. Philippe Masioff. Les personnes qui ont éteint les flammes ont trouvé le plancher saturé d'huile de térébenthine, et ont supposé, avec raison, que c'était l'œuvre d'un incendiaire.

CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil se réunit sous la présidence du maire Wiltz. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

Une ordonnance relative au paiement de certains comptes de chaque département est adoptée.

Plusieurs pétitions et résolutions sont présentées et enregistrées, et, après quelques débats insignifiants, la séance est levée.

VRAIS CIGARES DE LA HAVANE.—On trouvera au "Domestic Cigar Store" en face de la poste, des cigares faits avec le véritable tabac de la Vuelta de Abajo et d'autres cigares de qualité tout à fait supérieure. Nous les recommandons aux connaisseurs. Voyez l'annonce pour le prix de gros et de detail.

L'EXPÉDITION DE SIR SAMUEL BAKER.

Nous trouvons dans le *Times*, une lettre récente de sir Samuel Baker, laquelle contient des renseignements intéressants. En voici la traduction :

Jamaïla, 25 avril, 1873, 4 54' latitude Nord.

Mon cher Lanking,

Je suis revenu ici, de l'intérieur, après une absence de quinze mois. Je suis resté plus de deux ans sans recevoir aucune nouvelle de l'Europe. L'Egypte s'étend maintenant jusqu'à l'équateur. L'Albert Nyanza est une nappe d'eau, qui renferme le lac Tanganyika. Vous pouvez vous compter les décrites? Je tâcherai d'obtenir du moyen de la navigation à vapeur. Mais si j'ai renoncer à y transporter les vaisseaux de Samuda, dans leurs fourches sections, si j'ai pu plus des chaloupes, il serait aussi facile de conduire la cathédrale St-Paul dans une brouette.

Les Anglais ont construit ici le bateau à vapeur de 100 tonneaux qui, seul, peut passer le Bahr Giraffe. Cela leur fait grand honneur, ainsi qu'à MM. Samuda et Penn. Pour les seules vapeurs, il faut attendre que l'on nous envoie des chaneaux de Khartoum.

Il est nécessaire qu'une réforme générale soit accomplie dans le Soudan avant qu'on puisse entreprendre aucun travail sérieux. Nous n'avons pas de bateaux propres aux longues navigations fluviales, et tout se trouve abîmé par les dépêches et temps avant de pouvoir arriver à Jamaïla.

Nous avons ici une grande quantité d'ivoire que nous ne pouvons expédier faute d'embarcations.

A ma première entrevue avec le vice-roi, je prendrai des arrangements pour l'avenir.

J'ai jeté de bonnes fondations et j'ai eu à soutenir une lutte longue et désespérée contre de nombreux ennemis, n'ayant avec moi qu'une poignée d'hommes ; j'ai annexé tous les pays, y compris Moyoro, qui s'étendent jusqu'à l'équateur.

Non-seulement j'ai eu à bombattre les naturels, mais les prétendus marchands, qui nous accompagnaient se sont mis en révolte ouverte et ont attaqué traîtreusement les troupes du gouvernement, lorsque nous avons été enfoncés dans l'intérieur. Je les ai mis en déroute en en tuant la moitié.

Dans l'ingora, mon escorte tout entière a failli être empoisonnée. Cette tentative avait été faite par le roi du pays, qui nous attaqua le lendemain matin, au lever de l'aurore, avec des forces considérables ; il ne me restait que 105 hommes. Néanmoins, nous gagnâmes la bataille de Massindi et nous annexâmes le pays.

J'ai établi des stations et des forts, et tout le pays est au pouvoir du gouvernement.

Les naturels payent l'impôt allègrement sur de vastes territoires. Les officiers et les troupes sont en bonne santé et nullement démoralisés.

Le commerce des esclaves sur le Nil blanc est entièrement supprimé et ma tâche est accomplie.

Lady Baker m'a accompagné durant toute cette expédition. Elle a éprouvé de grandes fatigues, car il nous a fallu faire chemin à pied de grandes distances, et nous avons eu à combattre pendant sept journées consécutives. Nous avons, grâce à Dieu, toujours été en bonne santé, et les troupes n'ont pas perdu beaucoup de monde, relativement aux souffrances qu'elles ont eu à endurer. En quinze mois, je n'ai perdu qu'un seul homme par la maladie.

Tous les Anglais se portent bien. J'ai malheureusement à déplorer la mort de ce pauvre M. Higgener Botham, mon utile auxiliaire.

Nous n'attendons plus que la crue du Nil pour nous rendre à Khartoum, où je mettrai cette lettre à la poste.

Votre sincère, SAMUEL BAKER.

UNE LETTRE DU CURÉ DE SANTA-CRUZ.

11 août 1873.

A M. le directeur de la Gazette de France.

Monsieur,

Je regrette que ce soit aujourd'hui seulement que m'arrive au fond de ma retraite une nouvelle que vous reproduisez, d'après un journal espagnol, dans votre numéro du 25 juillet. Vous avez raison, monsieur, de la qualifier d'étrange, en émettant à son sujet un doute dont je vous sais gré. Quoi! moi, Santa-Cruz, je me serais laissé gagner à une nouvelle combinaison ayant pour but de remettre en avant la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne! Quoi! don Carlos, en ayant acquis la certitude donna à Lizarraga l'ordre de m'enlever mon commandement, de me traiter en rebelle, etc.

Je regrette amèrement, monsieur, que ce soit de mon pays que partent de si indignes calomnies, lesquelles se donnent un libre cours, surtout depuis que j'ai résigné mon commandement. Je leur oppose le démenti le plus formel, le plus absolu. Si j'ai quitté des hommes qui me sont chers et aussi dévoués que moi à la sainte cause que nous servions ensemble, c'est par suite d'un désentiment survenu entre moi et l'un des généraux de Charles VII, et seulement pour répondre aux désirs et aux ordres du roi, mon souverain légitime, auquel reposent les espérances de ma malheureuse patrie. Ma devise a toujours été : Dieu, Patrie et Roi ; dans ce sens je suis prêt à verser ma vie sont la pour le prouver.

Je n'ai jamais dévié de ce sentier de l'honneur, et c'est d'un regard haut et fier que j'affirme devant Dieu et devant les hommes qu'étant catholique plein de foi, je suis carliste sujet dévoué de Charles VII, souverain légitime de l'Espagne, défenseur et protecteur de la foi de nos pères.

Vous avez pris, monsieur le rédacteur, désirer une réponse à l'article que vous avez reproduit. Je vous prie instamment de l'insérer dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

MANUEL SANTA-CRUZ.

SESSION DES CONSEILS GÉNÉRAUX EN FRANCE.

C'est lundi prochain que s'ouvre la session des conseils généraux, et, d'après des renseignements arrivés de divers points de la France et que nous avons tout lieu de croire exacts, il paraît que les présidents d'un certain nombre de ces assemblées se proposent de donner à leurs discours une couleur exclusivement politique. C'est particulièrement dans les départements de l'Est et du Midi, que cet empiétement de la politique sur les affaires doit se produire. Les présidents des conseils généraux de ces contrées, où domine encore l'élément républicain et radical, ont reçu, dit-on, le mot d'ordre des chefs du parti et réclameront avec ensemble l'établissement de la République définitive comme projectation contre les éventuelles possibles de l'entrevue de Frohsdorf. Les radicaux espèrent créer ainsi dans le pays une agitation favorable à leur cause, et ne manqueront pas de représenter ces manifestations républicaines de certains conseils généraux comme exprimant le vœu de la France entière. M. Gambetta ayant à peu près renoncé à sa campagne dissolutionniste que la loi Erdan a d'avance frappée de stérilité, est, assure-t-on, l'inspirateur du plan qui consiste à remplacer les harangues au balcon par les manifestations des conseils généraux ; tous les journaux du radicalisme ont été invités à donner la plus grande publicité possible aux discours qui seront prononcés dans ce sens, à en faire le texte de tous leurs articles et le point de départ d'une polémique très violente contre la monarchie, au retour de laquelle les esprits commencent à s'habituer d'une manière assez inquiétante pour les apôtres de la république de droit divin.

Le gouvernement paraît disposé à ne point entraver cette manifestation autant qu'elle se bornera à exprimer des préférences en faveur de telle ou telle forme de gouvernement; mais la tolérance n'ira pas jusqu'à permettre qu'il s'y mêle des attaques contre l'autorité souveraine de l'Assemblée nationale et contre l'ordre de choses consacré par le vote du 24 mai, et, dans le cas où ces attaques viendraient à se produire, la loi Ernoul recevrait immédiatement sa rigoureuse application.

Dans les conseils généraux où domine l'élément conservateur et monarchiste, on paraît au contraire décidé à s'interdire toute excursion sur le terrain politique, et les discours des présidents seront exclusivement consacrés aux affaires locales et aux intérêts départementaux. Or, les conseils conservateurs forment encore la grande majorité des nos assemblées départementales. Grâce à cette sage attitude, grâce à la fermeté avec laquelle le gouvernement est résolu à faire respecter la loi dans les autres départements, aucune agitation dangereuse ne sortira de la session qui allait s'ouvrir dans quelques jours, et les affaires auront le pas sur la politique, au grand désespoir également des radicaux qui avaient compté sur cette session pour faire autre chose que des manifestations déjà organisées par eux dans les provinces de l'Est au moment de l'évacuation. (*Patrie.*)

Nouvelles diverses.

Le *Figaro* publie l'extrait suivant du *Morgen-Blatt* :

" Décidément, cette nation est finie, et nous pouvons dire que bientôt, au lieu de nous forcer à la haïre, elle ne nous inspirera plus qu'un sentiment de pitié! On devait penser que la libération de son territoire éveillerait chez elle un éclair de patriotisme ou au moins une dernière lueur de bon sens. Nous-mêmes, nous étions persuadés que notre départ serait pour quelques jours l'occasion d'un grand élan national.

" Il n'en a rien été; et les défenseurs acharnés de ce peuple corrompu doivent enfin reconnaître la vérité. Nos soldats étaient encore dans les faubourgs de Chalons-sur-Marne, que les cris furieux de: *Vive Gambetta! vive Thiers!* les chansons d'ambulantes et les chants de la *Marseillaise* éclataient de toutes parts, accompagnés d'outrages et de menaces contre les fonctionnaires français, et bien que nos généraux étaient sur le point de rebrousser chemin pour aller à leur secours....

" Il est probable qu'à partir peu, les provinces de l'Est, prises entre une démagogie furieuse et la guerre civile déchaînée par les prétendants, regretteront le calme, la paix que nos armées leur ont assurés pendant deux années....

Il ne faut pas s'étonner, après cela, si les journaux allemands, qui aiment nous voir arriver à ce degré de décadence, fulminent contre toute pensée de restauration monarchique et essayent d'en détourner la France. La *République française* stigmatise avec une énergie vraiment remarquable ces fausses allemandes publiées de plus en plus violent contre les princes. Elles savent que la fortune de la France serait promptement relevée si la monarchie était rétablie.

Pays.

On lit dans *Paris Journal* :

Victor Hugo, dans sa lettre à M. de Broglie, prétend que le climat de la Nouvelle-Calédonie va tuer Rochefort. C'est le contraire qui est vrai, quelle que soit sa maladie. La colonie est tellement saine, son climat est si doux, que le chiffre officiel des entrées à l'hôpital, soit pour l'année et le mois, soit pour les employés de l'Etat, soit enfin pour les déportés, est près de *trois fois* moins élevé qu'en Europe.

Voilà la vérité; il serait temps que le public la connût et cessât de s'apitoyer sur le sort de ceux qui ont n'a-aucune raison de l'inspirer.

Un des anciens amis littéraires de M. Henri Rochefort, se trouvant à l'île de Hé le jour même où la *Tribune* appareillait, est allé faire une visite cordiale au nouveau transporté.

Après les poignées de mains et quelques compliments d'amitié, le visiteur a pu constater que le vieux lion des Antilles, qui avait entièrement blanchi ; son joues se sont creusées ; néanmoins, il a toujours du ressort et beaucoup d'animation dans le regard.

Homme élégant et de bonne compagnie, M. Henri Rochefort jurait souffrir de se voir mêlé à d'affreux communards, de pénailles, suant l'argot et la vermine ; il souffre de ce voisinage, disons-nous, mais il ne l'avoue pas.

Seulement il a dit à voix basse, en montrant ses compagnons de voyage :

— J'ai voulu l'égalité ; eh bien, je l'ai!

Voici la curieuse dépêche par laquelle on pur du 4 septembre félicitait un frère et ami de sa nomination à un poste en Algérie et lui exposait les devoirs de sa nouvelle position :

" Ton Robinson, près Paris, Déc. 1867.

..... " Vous voilà *Cheik* des magistrats; la position est *Bone*, et plus d'un rival en *Biskra* dans sa barbe.

" Je comprends qu'étant *Cokeh* l'Algérie, vous disiez : " Je voudrais bien une femme pour *Médéah* supporter l'exil." Mais ayez des pensées plus mâles : et *Tenes* pour certain que pouvairive tous les *Dellys*, ne rien passer *Aumale*, constamment *Cherchell* bien, protéger l'orphelin faible et *Sétif*, toujours défendre la *Tiaret* le bon droit, telle est la vraie mission du juge.—voir autrement ne serait qu'une *Mascara* de justice.

" Adieu,

Constant in amicitiâ.

L'honorable M. de Tillancourt demandait, l'autre jour, à M. le ministre de la guerre, s'il n'avait pas l'intention de rétablir la musique dans les régiments de cavalerie.

— En aucune façon, répondit le ministre.

—Je connais pourtant un instrument qui est bien utile dans cette arme, insista le député de Saint-Quentin.

—Et lequel?

—Dame!.... le violon.....*selle!!!*

Une assez bonne épitaphe, que nous avons déchiffrée dans un cimetière de la banlieue :

CI GIT MONSIEUR X....

Il s'est endormi du sommeil éternel.
le 26 mars 1864....
au milieu de sa femme et de
sa belle-mère.

Entendu sur la plage d'une de nos stations de bains de mer :

La maman d'un petit bonhomme, qui flotte entre trois et cinq ans, lui dit :

—Voyons, Isaac doux, Charlotte tranquille. Tu vois bien qu'elle se moque de toi. Prends-la petite cousine pour femme.

—Non! répond le jeune homme en se dressant sur ses ergots.—Je veux Charlotte!

Puis après réflexion :

—J'demande l'Charlotte—et si ma cousine m'aime bien, après la prendrons pour cousinère!....

—Un riche manufacturier qui fait du radicalisme donne dernièrement un banquet à ses ouvriers : histoire de rafraîchir la mémoire électorale.

Sa femme, qu'il a amenée à ses opérations politiques, préside le banquet avec lui, et au café, elle offre elle-même des liqueurs à un groupe de prolétaires qui sont en train de digérer vigoureusement.

Quelques-uns s'excusent de lui donner tant de mal.

—Allons donc! répond-elle de son air le plus gracieux, ne soumes-nous pas tous frères!

—Oh! oui, interrompt un convive peu galant; — vous pourrez même être son mère!....

Extrait authentique de la lettre d'une jeune mariée à son époux qui est revenu à Paris en la laissant à Brest :

" Nous avons depuis trois jours un magnifique clair de lune. Faites-moi l'amitié de me dire, dans ta réponse, si la lune est dans son plein à Paris comme à Brest! "

CHASSE A LA PANTHÈRE.—On lit dans le *Zéramna*, de Philippeville :

" Samedi dernier, à Fil Fila, un indigène, en livrant à la pouvrelle d'une panthère, reçut à bout portant un coup de fusil qui lui traversa le cœur.

Le bruit de la détonation et les plaintes du blessé amoncèrent sur les lieux quelques indigènes, qui, après un léger pansement, transportèrent par une civière construite de branchages le malade à l'hôpital de Philippeville.

Voici comment on explique cet incident :

Deux colons espagnols habitant Fil-Fila se plaignaient depuis longtemps des ravages qu'exerçaient les panthères sur leurs troupeaux ; n'osant aller les attendre de drême de subir le sort de leurs bêtes, ils dressèrent plusieurs pièges, un entre autres dont nous allons donner la description :

Un fusil armé fut fixé par cet sur deux chevalets, pignés en terre, de 70 à 80 centimètres de hauteur ; un fil de fer attaché à la détente correspondait à une broussaille où à un bâton, placé à quelques pas en devant de l'arme sur le passage fréquenté habituellement par la panthère; le tout fut habilement dissimulé par des branchages, et l'œil le plus exercé n'aurait pu découvrir et deviner le danger.

C'est contre ce piège que malheureusement vint se butter le chasseur indigène.

Le blessure militère grave et nécessitera peut-être l'amputation de la jambe atteinte par le projectile.

Lundi matin, nous avions vu faire par les rues de la ville une belle panthère mâle que deux Arabes apportaient de Collo.

Des renseignements que nous avons pris, il résulte que c'est le sieur Ahmed ben Taïeb qui l'a tuée à l'affût dans la forêt de l'Oued Oudina.

Malgré la balle qui l'avait frappée à l'épaule et qui, après avoir traversé le poitrine, était sortie par la cuisse, l'animal n'était pas tombé sur le coup et avait réussi à s'échapper.

Il a été trouvé mort le lendemain vers le milieu du jour, à une distance assez grande de l'endroit où il avait été frappé la veille.

Au moment où elle entrait à Philippeville, la panthère commençait à être dans un état de putréfaction assez avancé, et la viande n'a pu être livrée à la consommation, ou nous dit même que M. X..... qui s'en était rendu acquéreur moyennant un prix de 60 francs, est sous le coup de poursuites de la police pour avoir du vendre la viande de cet animal, qui répandait une odeur infecte.

C'est, depuis la fin de juin, le second panthère que Ahmed ben Taïeb, à l'affût, tue à l'affût."

Un mot aux ouvriers et aux ouvrières—pour les mécaniciens, les artisans, les employés de manufacture et les personnes qui vivent de leur travail, il est très difficile, sinon impossible de tenir les mains propres. Le SAPOLIO enlève toutes les taches et adoucit la peau et rend l'action des muscles aussi rapide, aussi aisé que celle des mains des personnes qui ne font pas un travail manuel. Le SAPOLIO ne coûte que de 20 à 25 cents la brique, suivant la grosseur. Tous les artisans devraient s'en servir de préférence aux savons communs.

Décédés, mardi, 2 septembre 1873, à 8 heures et demie de l'après-midi, à l'âge de trente ans et neuf mois, LOUISE ADELE, fille de John Louis Leefe et d'Aimée Rousseau. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu, aujourd'hui, mercredi, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de J. A. Rousseau, rue des Champs Elysées, entre les rues Bienville et Dauphine.

Société de Bienfaisance des Boulangers de la Nouvelle-Orléans.—La grande assemblée extraordinaire, pour laquelle nous avons les membres de cette Société sont invités, a lieu ce jour, cette séance spéciale aura positivement lieu le jeudi, 4 septembre, à 7 1/2 heures du soir, et tout le de la rue Poydras, 30, Jos's Pipes

Vu la grande importance des intérêts qui seront discutés, la plus grande exactitude est requise de la part de tous les membres.

Par ordre du président, *Jos. Pipes*.

LOUIS MEJOINE, Secrétaire adjoint.

IMPORTATIONS DE CIGARES DE LA HAVANE.

AVIS.

A VANT reçu une consignation de cigares de la Havane bien assortis, nous pouvons les vendre en détaillant aux prix les plus bas du marché, attendu que le droit consignée doit être réglée sous peu. Le consignataire nous prie de faire connaître que nous serons heureux de nous faire cigares de la Havane, de vendre et écouler notre assortiment à ceux d'entre nos collègues.

G. JAGER & CO.

Demande.

ON demande au No 56 de la rue de l'Esplanade, une bonne ENFANTINE, ainsi que une FEMME DE CHAMBRE. Inutile de se prés